



# FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

**Public ciblé** : Toute personne volontaire pour apporter les premiers secours, en cas d'accident sur le lieu du travail. Membre du personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence

**Nombre de participants** : de 4 à 10 participants max en présentiel

**Prérequis** : Être âgé de 18 ans minimum  
Maîtriser le français (oral et écrit)

**Durée** : 2 journées (14 Heures)

**Lieu** : En interne ou en externe

**Objectifs pédagogiques** : Domaine de compétence 1 : Savoir intervenir face à une situation d'accident de travail. Domaine de compétence 2 : Savoir utiliser ses compétences de sauveteur secouriste du travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

**Moyens pédagogiques** : Power point - Tableau blanc - Exposés directifs - Participatifs - Discussions de groupe - Exercices pratiques - Cas concrets d'apprentissage - Mannequins adulte, enfant et nourrisson - Matériels de simulation – Plan d'intervention – Plan d'action de prévention - Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).

Livret remis au stagiaire

**Validation** :

Évaluation tout au long de la formation

Évaluation certificative : le stagiaire est évalué sur sa capacité à intervenir lors d'une situation de d'accident de travail simulée (les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux préconisés par l'I.N.R.S.).

Fiche individuelle d'appréciation de la formation

Remise de la Carte SST.

**Programme de la formation** :

- Situer **le cadre juridique** de l'intervention du secouriste dans l'entreprise
- Situer son **rôle de SST** dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  - Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance
  - Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention
- Contribuer à la mise en œuvre d'**actions de prévention**
  - Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
  - Être capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- **Inform**er les personnes désignées dans le plan d'organisation prévention de la (ou des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
  - Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise.
  - Définir les différents éléments, les transmettre et rendre compte des actions éventuellement mises en œuvre.
- **Protéger** la victime de façon adaptée
  - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
  - Reconnaître les dangers persistants éventuels
  - Supprimer, isoler ou soustraire la victime
- **Examiner** la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
  - Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
  - Associer aux signes décelés le résultat à atteindre et le prioriser
- **Faire alerter** ou alerter les secours selon l'organisation de l'entreprise
  - Définir les différents éléments du message d'alerte
  - Identifier qui alerter dans l'organisation des secours
  - Choisir la personne la plus apte pour déclencher l'alerte
  - Transmettre aux secours les différents éléments du message
- **Secourir** la victime de manière appropriée
  - A l'issue de l'examen, déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre
  - Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
  - Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours

